

 CONTRÔLE LEVAGE <i>Poitou-Charentes</i>	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2017
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 002

ATTESTATION DE COMPETENCES CHARIOT AUTOMOTEUR A CONDUCTEUR PORTE

Public

Toute personne étant appelée à conduire un chariot automoteur élévateur à conducteur porté, ayant ou non une expérience pratique à la conduite.

Prérequis

Etre apte médicalement
Etre âgé de 18 ans
Comprendre, savoir lire et écrire le français



L'attestation de compétences seule ne permet pas de conduire de chariots. L'employeur doit délivrer une autorisation de conduite après s'être assuré de l'aptitude médicale du salarié et de sa connaissance des règles de sécurité à respecter sur les lieux de son intervention.

Objectif de la formation

Conduire en sécurité un chariot de manutention à conducteur porté, conformément à recommandation CNAM-TS R489.

Objectif pédagogique

Etre capable :

- d'analyser les risques rencontrés lors de la conduite de chariots et les risques liés à l'environnement
- de maîtriser les travaux de manutention, gerbage et dégerbage, ainsi que la stabilité du chariot
- de lire une plaque de charge, et ainsi savoir-faire l'adéquation entre le chariot et le travail à effectuer

Durée

Formation Initiale débutants : 2 jours soit 14 heures
Formation Initiale Initiés : 1 jour soit 7 heures
Formation Recyclage : 1 jour soit 7 heures

 CONTRÔLE LEVAGE <i>Poitou-Charentes</i>	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2017
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 002

Périodicité

Certificat valable 5 ans

Horaires

9h00-12h30 13h30-17h00 (adaptable)

Effectif par session

3 à 6 personnes maximum

Encadrement

Formateur titulaire du CACES® expérimenté et recruté suivant le cahier des charges de l'organisme de formation

Moyens Pédagogiques et techniques

Pédagogie adaptée au public
 Alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques
 Salle de cours équipée
 Utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté
 Terrain avec aire d'évolution

Moyens à mettre à disposition du formateur et du testeur (centre de formation ou client)

- ↳ Notice d'utilisation du chariot en Français
- ↳ Rapport de la dernière vérification générale périodique (VGP) de moins de 6 mois
- ↳ Certificat de conformité aux normes CE
- ↳ Engins sur lesquels les stagiaires doivent être formés et évalués

Programme

Théorie

- ↳ Règlements
- ↳ Classification et Technologie
- ↳ Sécurité
- ↳ Adéquation
- ↳ Vérifications
- ↳ Circulation
- ↳ Maintenance

 CONTRÔLE LEVAGE <i>Poitou-Charentes</i>	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2017
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 002

Pratique

- ↳ Mise en application de la prise et de la fin de poste
- ↳ Vérification de l'adéquation du chariot avec l'opération de manutention envisagée
- ↳ Lecture et utilisation de la plaque de charge
- ↳ Pratique de la conduite (à vide et en charges) et exercices de manutention
- ↳ Opérations de maintenance de son ressort
- ↳ Compte-rendu à sa hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées

Modalités d'évaluation des acquis

Tests théorique QCM et pratique (note moyenne de 7/10)

Sanction visée

Attestation de Fin de Formation – Attestation de Compétences

Modalité de financement

Directement par les Entreprises / Particuliers

Calendrier / Inscription / Tarification

Nos formations étant dispensées à la demande, nous consulter pour les disponibilités et l'obtention d'un devis.

Contact

Madame ROULIN Valérie – email : contact@controlelevage.com – Tél : 06.89.09.30.62

Traitements des appréciations

Une enquête de satisfaction est remise à chaque stagiaire à la fin de chaque formation. Vous avez la possibilité de contacter AFNOR CERTIFICATION pour signaler tout manquement à l'une des exigences du décret du 30 Juin 2015 et la possibilité de déposer un avis sur <https://procontact.afnor.org/>